MAIA
de Seine-Saint-Denis
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Compte Rendu de la TABLE DE CONCERTATION STATÉGIQUE DEPARTEMENTALE

JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 14H00-17H00

Instance co-animée par :

Bao Hoa DANG	Pilote	MAIA 93 Nord
Adélaïde HAMITI	Chargée de Mission	MAIA 93 Nord
Vincent KAUFMANN	Pilote	MAIA 93 Sud-Ouest
Julie TALIBON	Pilote	MAIA 93 Sud-Est

Liste des présents

Jean-Philippe HORREARD	Délégué Départemental	ARS Délégation Départementale Seine-Saint-Denis
Anne GARREC	Responsable du Département Autonomie	ARS Délégation Départementale Seine-Saint-Denis
Lucie DUFOUR	Responsable, mission convergence dispositifs d'appui	Direction de la stratégie ARS Ile-de-France
Myriam BERAKLA	Mission convergence des dispositifs d'appui	Direction de la stratégie ARS Ile-de-France
Delphine HAMMEL	Directrice de la direction Personnes âgées, Personnes Handicapées	Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
Estelle MAYART	Cheffe du service Population âgée	Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
Elsa NICOISE	Directrice en charge de la Filière Médico-sociale	CHI Montreuil – CHI Aulnay-sous-Bois – GHI Le Raincy-Montfermeil, Porteur MAIA 93 Sud-Est
Joselyne ROUSSEAU	Présidente	Association Arc-en-Ciel, Porteur MAIA 93 Nord
Laurent CENARD	Directeur du Pôle Est	Fondation Santé Service, Porteur MAIA 93 Sud-Ouest
Joëlle MAURIN	Infirmière libérale	URPS Infirmier
Nicole MBAPPE	Élue départementale	Conseil de l'Ordre des infirmiers 93
Catherine OLLIVET	Présidente	France Alzheimer 93
Claudine PRETOT	Élue départementale	Conseil de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes 93
Martine TEXIER	Responsable Action Sanitaire et Sociale	CPAM 93

Excusés

François NAUDEAU	Manager	CRAMIF – service social régional 93
Pascale FILLON	Secrétaire Générale	URPS MK

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. SUIVRE

Suivi des travaux locaux menés dans le cadre des MAIA

2. ANALYSER

Contexte départemental

- État des travaux sur l'expérimentation du Conseil Départemental autour de la coordination gérontologique et information sur les points saillants identifiés
- État d'avancement de l'élaboration du Schéma Autonomie départemental

Contexte régional et national :

- Travaux en cours et objectifs autour de la convergence des dispositifs d'appui
- État des lieux sur le projet e-parcours

3. DÉCIDER

Échanges avec les membres de table stratégique sur

- La construction d'une fiche de route mutualisée sur le territoire départemental
- L'élargissement du périmètre des membres invités

Documents remis aux participants

- ✓ Feuille de route des actions menées en Seine-Saint-Denis dans cadre de la méthode MAIA,
- ✓ Guide sur la prévention de la maltraitance
- ✓ Programme des Formations Repér'âge
- ✓ Guide national de valorisation de l'intégration

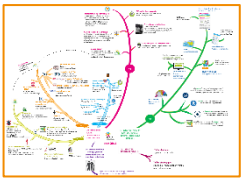

Les parties signalées par cette barre verticale concernent des éléments correspondant à une prise de décision.

En introduction de la séance, un retour est fait sur les décisions prises lors de la dernière rencontre en table stratégique.

Est rediscutée l'hypothèse qu'une signature électronique soit possible en ligne, par exemple via le site de l'ARS avec un lien vers le site de la MAIA 93 www.maia93.org.
Les possibilités, pour toucher les professionnels libéraux, d'utiliser le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr est aussi évoquée.

1. SUIVRE

SUIVI DES TRAVAUX LOCAUX MENÉS DANS LE CADRE DES MAIA

Sont présentés les différents travaux menés en 2018 dans le cadre du projet MAIA sur les trois territoires (cf. annexe 1).
Est à noter la mutualisation de certains groupes de travail (ex : GT « accueil de jour pour personnes âgées »), permettant de prolonger les réflexions locales au niveau départemental.
De même, les thèmes de formation-sensibilisation sont déclinés sur les différents territoires MAIA.
Ainsi, le programme de formation, RepérÂge est maintenant validé par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC), renouvelé en 2018-2019 sur le Sud-Est et déployé en 2019 dans le territoire de la filière gériatrique portée par l'hôpital de Montreuil.
Par ailleurs, certaines communes de Seine-Saint-Denis, comme Villepinte, ont formé leurs agents communaux à l'utilisation des outils MAIA, et ce dans une volonté d'organiser le fonctionnement en guichet intégré aussi à un échelon communal.
Enfin, la remise des outils aux équipes de terrain est quantifiée.

Les membres présents s'accordent sur l'intérêt/l'importance de valoriser la démarche de formation des professionnels en contact avec des personnes âgées, au sein des CLS (contrats locaux de santé).

Est précisé que le groupe de travail stratégique portant sur l'élaboration d'un label « MAIA » est fixé au 30 novembre 2018 à Bobigny. Quatre membres de la table stratégique y prendront part.

2. ANALYSER

CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

- État d'avancement de l'élaboration du Schéma Autonomie départemental

Delphine HAMMEL présente la méthodologie et les points saillant du premier schéma « autonomie » en construction, actant la fusion des schémas Personnes Âgées et Personnes Handicapées, jusque-là distincts. La volonté est affirmée de partager, au travers de ce schéma autonomie, une vision commune et des priorités opérationnelles inscrites dans la temporalité en associant les autres acteurs institutionnels (ARS, DDCS, CPAM, DRIHL, CAF, CNAV, MDPH…)

Est aussi évoquée la démarche menée par le Département auprès de 256 000 personnes âgées et de 135 000 personnes en situation du handicap afin de recueillir la parole des usagers.
À ce jour, 1 000 réponses ont été adressées au Conseil départemental.
À la demande des membres de la table stratégique, est acté que ces deux documents leur seront envoyés.

Est prévue en 2019, l'organisation de temps de concertation avec les opérateurs intervenant auprès du public âgé, par bassin gérontologique.

Dans cette perspective, est proposée par les pilotes MAIA, que les tables tactiques puissent être un lieu d'information et de concertation autour de l'élaboration du schéma autonomie.

- État des travaux sur l'expérimentation du Conseil Départemental autour de la coordination gérontologique et information sur les points saillants identifiés

Comme validé lors de la précédente Table Stratégique, un retour sur l'avancement du projet de coordination gérontologique est présenté par Estelle MAYART.
Partant du constat que les 4 CLIC actuels couvrent une fraction de la population, le Conseil départemental expérimente sur le bassin gérontologique Nord-Est (8 communes) un « Pôle de coordination gérontologique ».
Les travaux sur la coordination gérontologique ont fait émerger plusieurs questions : Comment évaluer les situations fragiles, notamment au domicile ? Qui assure cette primo évaluation ? Comment y répondre ? Quelles modalités d'identification du référent de l'accompagnement individuel de la personne ?

Parallèlement, la dynamique en cours dans certaines communes visant à regrouper les « services administratifs » sur un seul lieu, parfois nommé « guichet unique », est évoquée comme point de vigilance.
Ces réorganisations territoriales, soutenues par le CD 93, peuvent aussi être des opportunités pour positionner les outils, élaborés dans le cadre MAIA, comme appui à leur nouvelle organisation, intégrant pleinement la dynamique de guichet intégré.

CONTEXTE RÉGIONAL ET NATIONAL :

- Travaux en cours et objectifs autour de la convergence des dispositifs d'appui

Lucie DUFOUR évoque le contexte en pleine évolution autour des Dispositifs d'Appui à la coordination, dont MAIA fait partie.

L'objectif de convergence visé par l'Agence est d'aboutir à un dispositif d'appui à la coordination (DAC) unique à l'issue du Projet Régional de Santé (5 ans soit 2022).
Le DAC est issu de la fusion des organisations existantes (réseau de santé territorial, MAIA, CLIC/PAT) en se centrant sur les missions et non plus les structures.
À ce titre, et suite à la présentation des travaux sur la coordination gérontologique, l'enjeu commun d'une « mise en cohérence » des politiques menées par l'ARS et le Conseil Départemental est mis en avant par Mme DUFOUR.
Un tel dispositif d'appui devra être polyvalent, expert de la coordination des parcours et des ressources du territoire, et devra pouvoir répondre aux situations complexes, quel que soit l'âge, le handicap ou la pathologie de la personne.

La maille territoriale de référence est le « territoire de coordination » : territoire identifié et défini par les acteurs de terrain eux-mêmes dans le cadre de l'appel à projets e-parcours.
À terme, l'objectif est d'aboutir à un dispositif d'appui unique par territoire de coordination, soient entre 20 et 25 dispositifs sur la région, dans lesquels il sera essentiel de préserver la dimension d'animation territoriale mise en œuvre par les pilotes MAIA. Il est également prévu que les spécificités des missions des Gestionnaires de Cas soient maintenues.
Un des enjeux majeurs des dispositifs d'appui est de mieux répondre aux besoins des médecins de ville se trouvant face à des situations de patients très difficiles et qui souhaitent une meilleure lisibilité de l'appui.

Les membres de la table stratégique s'interrogent sur la pérennité des 3 territoires MAIA.
Est réaffirmée en séance le maintien des trois territoires MAIA. Les territoires de coordination, au sens de la convergence, coïncideront donc avec ceux des dispositifs MAIA.

En regard de cette dynamique de convergence, sont partagées avec la table stratégique, les réactions des directeurs d'établissements et de services membres de la table tactique du territoire sud-ouest.
Des inquiétudes ont été formulées par rapport à l'ouverture à la polyvalence, notamment par des professionnels s'inquiétant du risque de perte des travaux engagés et en cours dans le champ de la gérontologie. Ils se questionnent également sur la capacité des pilotes MAIA à mener de front toutes les thématiques de parcours.

- <u>État des lieux sur le projet e-parcours</u>

Déployé à la suite d'appel à candidature, e-parcours vise une mobilisation de l'ensemble des professionnels du territoire qu'ils exercent en ville ou en établissements, qu'ils soient du secteur sanitaire, social ou médico-social pour le déploiement d'une plateforme numérique régionale de services (Terr-eSanté).
E-parcours a pour objectif de permettre l'échange et le partage d'informations utiles entre les professionnels du cercle de soins du patient.
En Seine-Saint-Denis, des rencontres e-parcours s'organisent depuis le mois d'avril 2018 sur le sud-est (projet déposé par le GHI Le Raincy Montfermeil) puis sur le nord du département (projet déposé par l'association Arc-en-Ciel).

Les instances de gouvernance, nommées « Comité de Projet », réunissent l'ARS, l'URPS médecin libéral, l'hôpital, un représentant médico-social et un dispositif d'appui à la coordination (réseau de santé).
Le constat d'une dynamique fragile et le sentiment d'intérêts divergents entre les membres du coproj e-parcours sont partagés (ex : désaccord sur la territorialité).
Sur le territoire Sud-est, l'organisation d'un coproj E-parcours a contraint le pilote MAIA à annuler et reporter la table tactique locale planifiée à cette date depuis plusieurs mois.
Au-delà des contraintes organisationnelles, ce report illustre une mise en concurrence des instances de concertation.

Le Conseil Départemental, mettant en avant la crainte de perdre les apports de la dynamique MAIA en œuvre qu'il accompagne depuis 8 ans, insiste sur les effets positifs des rencontres en table stratégique qui ont permis une interconnaissance des autorités et représentant d'usagers composant la table.
L'URPS infirmier affirme l'importance de préserver l'espace de concertation stratégique MAIA.

Les membres présents abondent en ce sens, tous s'accordent sur la vigilance à apporter à l'effet de concurrence induite par l'instance de gouvernance E-parcours.
Ils plaident pour l'ouverture de la table stratégique à de nouveaux membres dans la perspective de la polyvalence. En ce sens, sont actés l'augmentation du rythme des rencontres : la prochaine table sera planifiée en mars 2019 avec notamment à l'ordre du jour la question de son élargissement, la suivante en juin.

3. FEUILLE DE ROUTE 2019 POUR LE DÉPARTEMENT ET LES TERRITOIRES MAIA

Est d'ores et déjà prévue la redéfinition de la table stratégique lors de la rencontre de mars 2019.

M. HORRÉARD propose d'appuyer l'invitation de l'URPS Médecins à la prochaine table, en relayant notamment la question de l'organisation attendue des e-parcours.

Certes, la question d'un numéro d'appel unique est actée, mais d'autres sujets sur l'organisation en aval émergent, notamment concernant les relais sociaux et médico-sociaux.

4. SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

- La feuille de route pour l'année 2019 est validée
- Est acté l'objectif de co-construction d'une feuille de route départementale mutualisée pour 2019.
- Augmentation du nombre de Tables Stratégiques en 2019 avec discussion sur l'élargissement du périmètre lors de la prochaine instance.

Prochaines rencontres à Bobigny :
21mars 2019 14h-17h
6 juin 2019 14h-17h

ANNEXE 1 : TRAVAUX MENÉS EN 2018

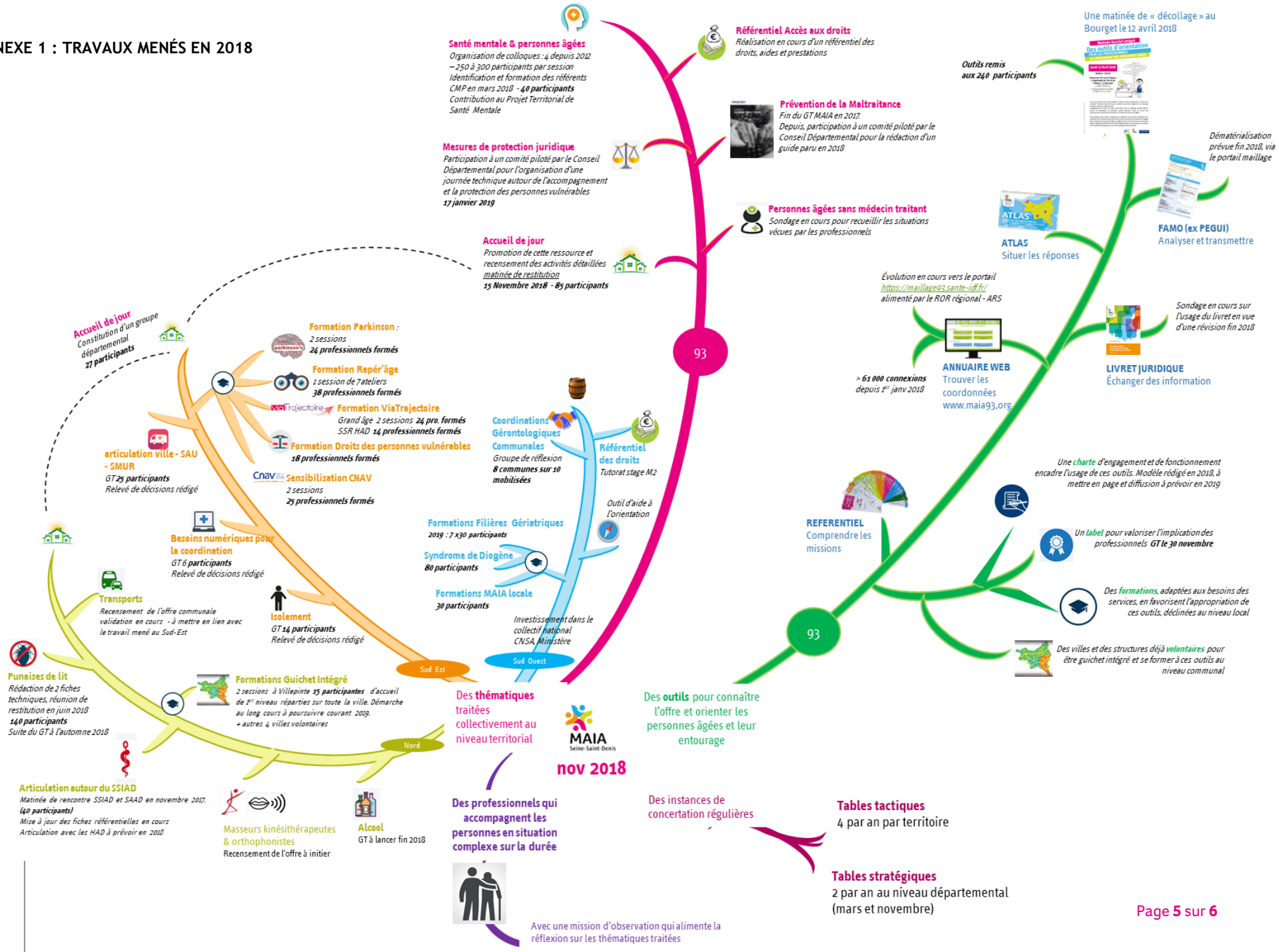

ANNEXE 2 : OUTILS DÉVELOPPÉS DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE MAIA EN SEINE-SAINT-DENIS

4 outils à votre disposition pour accueillir et orienter les personnes âgées

Accompagner une personne âgée en perte d'autonomie et ses proches, les aider à s'orienter dans un parcours de soins et de vie peut être facilité par l'utilisation d'outils MAIA, construits par les professionnels du territoire.

! Un guide juridique de l'échange et du partage d'informations est à disposition des équipes et professionnels souhaitant mieux comprendre le cadre que la loi de modernisation du système de santé a fait évoluer en 2016.

1 ANALYSER LES BESOINS DE LA PERSONNE : LE FORMULAIRE DE LIAISON INTERSERVICES

Le Formulaire de liaison interservices FAMO (ou Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation) permet de partager les éléments de vigilance perçus lors de l'échange d'accueil avec un professionnel en vue d'engager un accompagnement.
Le FAMO a été construit par les acteurs du territoire pour faciliter la prise de contact et l'échange sur la situation. Outil harmonisé au niveau régional, le FAMO remplace la fiche PEGUI de Seine-Saint-Denis. En 2018, il sera possible de compléter le FAMO en ligne et de le transmettre de façon sécurisée.

Des programmes de sensibilisation/formation MAIA sont organisés par territoire pour mettre en œuvre ces guichets intégrés en charge de l'accueil du public, de son information, de son orientation vers les ressources adaptées et/ou de la coordination des acteurs.

Libérale, salarié.e : engagez-vous ! Une charte est à votre disposition pour poser les principes et acter votre engagement dans ce guichet intégré, facteur d'accompagnements adaptés pour les personnes âgées.

2 CONNAÎTRE LES MISSIONS DE CHACUN : LE RÉFÉRENTIEL

Le référentiel des missions différenciées a pour fonction de décrire l'ensemble des acteurs intervenant auprès de la population âgée, en un seul et même objet, qui se veut à la fois complet, concis et pratique.
Destiné aux professionnels, il doit permettre de connaître l'offre du territoire en trouvant rapidement la définition et le cadre d'intervention d'une structure.
Chaque fiche, construite sur un même modèle, décrit un type destructure ou de professionnel.

3 TROUVER LA STRUCTURE ADAPTÉE : WWW.MAIA93.ORG ANNUAIRE PROFESSIONNEL

L'annuaire recense l'ensemble des établissements et services pouvant être contactés pour participer aux soins ou à l'aide des personnes âgées. Il évoluera dans le courant de l'année 2018 vers une solution régionale.
www.maillage93.sante-idf.fr

4 COMPRENDRE L'ORGANISATION DE L'OFFRE ET SES LIMITES : L'ATLAS

En complément de ces outils, cet Atlas, nourri des échanges avec des centaines d'acteurs, permet de mieux comprendre les enjeux de l'organisation, les points de vigilance, les mécanismes de rupture dans les parcours et les perspectives actuelles.
En complément de la cartographie, cet Atlas a également pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de chacun des acteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

BaoHoa DANG, Pilote MAIA 93 Nord
pilotenord@maia93.org

Vincent KAUFMANN, Pilote MAIA 93 Sud-Ouest
pilotesudouest@maia93.org

Julie TALIBON, Pilote de la MAIA 93 Sud-Est
pilotesudest@maia93.org

MAIA Seine-Saint-Denis